



## Mission Canada – Ukraine Election 2010

1102-1 rue Nicholas Street, Ottawa (ON) K1N 7B7  
(tel) 613.789.3328

12 rue Hospitalna Street, Kyiv 12345, Ukraine  
[ukraine2010@canadem.ca](mailto:ukraine2010@canadem.ca)

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
8 février 2010

### LA MISSION D'OBSERVATION INDÉPENDANTE CANADIENNE DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN UKRAINE PRÉSENTE SON RAPPORT PROVISOIRE

KYIV, UKRAINE – L'honorable Raynell Andreychuk, sénateur du Canada et chef de la Mission d'observation canadienne indépendante de l'élection présidentielle de 2010 en Ukraine, a présenté aujourd'hui son rapport provisoire comprenant les principales conclusions de *Mission Canada* à la fermeture des bureaux de vote.

**« Aucune élection est libre d'irrégularités, et nous poursuivons la collecte d'information détaillé de nos observateurs déployés en terrain, »** conclut la Sénateur Andreychuk. **« Selon les rapports déjà reçus, les irrégularités les plus significatives observées n'étaient pas de nature systémique et, souvent isolées, ne remettent nullement en question l'intégrité du processus électoral global. »**

La mission indépendante Canadienne, surnommée *Mission Canada – Ukraine Élections 2010*, a déployé 200 observateurs court terme (OCTs) dans 19 Oblast (régions administratives), la république autonome de Crimée et les zones métropolitaines de Kyiv et Sevastopil afin d'observer le second tour des élections présidentielles en Ukraine tenues le 7 février 2010.

Le mandat de la mission était d'observer l'élection et de faire un rapport à savoir si le résultat reflète réellement l'expression démocratique des électeurs de l'Ukraine. Les observateurs Canadiens ont cherché à *observer, noter et rapporter* sans s'ingérer ni intervenir dans le processus électoral.

Les observateurs Canadiens étaient présents lors de l'ouverture des bureaux de vote, ont observé le processus de électoral au long de la journée, de même que la fermeture des bureaux de scrutin. Notre mission a observé un vote généralement bien organisé, libre et juste ; représentant l'expression réelle de la volonté démocratique des électeurs Ukrainiens.

Mis à part quelques perturbations mineures, les électeurs possédaient libre accès au bureaux de vote, et votaient généralement sans intimidations. Le vote, décompte et rapportage étaient généralement sécuritaires, secrets et en règle avec les statuts en vigueur. Le désir du peuple Ukrainien d'exercer un vote libre et juste semble avoir été réalisé.

**« Prenant compte que la Commission Électorale Centrale ne se soit pas encore prononcée officiellement quant au résultat des élections, notre évaluation provisoire se résume de telle sorte que les résultats, une fois annoncés, s'avéreront un véritable reflet de la volonté démocratique des électeurs ukrainiens, »** conclut la Sénateur Andreychuk.

*Mission Canada* a été entreprise avec l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise de l'agence canadienne de développement international (ACDI).